

L'Equipe Mobile d'Appui médico-social à la Scolarisation (EMAS)



Contexte : La scolarisation des élèves en situation de handicap

- L'école inclusive et non l'élève lui-même
- Un principe : une **coordination renforcée** entre l'Education Nationale et le secteur médico-social
- Une **coopération inter associative** : PEP 15, IME Marie-Aimée Méraville, ADAPEI 15
- Un **cadre juridique** :
 - ✓ Loi du 26/07/2019 pour une école de la confiance
 - ✓ Convention 2016-2021 Région académique ARA et ARS ARA
 - ✓ Circulaire du 14/06/2019 relative à la création des EMAS
 - ✓ Circulaire du 26/05/2021 relative au cahier des charges des EMAS

Les objectifs de l'EMAS

- Constituer un **appui médico-social** mobilisable pour la communauté éducative
- Prendre en compte au plus tôt les **besoins éducatifs particuliers** des enfants en situation de handicap (ou susceptibles de l'être)
- Sécuriser le parcours scolaire et éviter les ruptures

Les missions de l'EMAS

- Proposer des **actions d'information et de sensibilisation** à destination des personnels des établissements scolaires
- Aider la communauté éducative à **gérer une situation complexe**
- Apporter un **savoir-faire médico social** en cas de difficultés avec un élève, en complément du savoir faire pédagogique déjà mobilisé
- Contribuer au **travail d'évaluation** de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH

Ce que l'EMAS ne fait pas

- L'EMAS **ne se substitue pas** aux structures et aides déjà existantes dans le médico-social, le sanitaire ou le cadre scolaire
- L'EMAS **n'intervient pas directement** auprès de l'enfant, sauf de manière exceptionnelle pour une observation ou pour éviter une rupture de scolarité

Deux types d'interventions :

- **Indirectes:** information, sensibilisation
 - Thématiques à la demande de l'EN
 - En amont ou en aval d'une situation « complexe » pour favoriser le maintien de la scolarisation

- **Directes:** dans de rares cas, interventions auprès d'un élève, pour éviter une rupture scolaire, si aucune solution n'a été trouvée après avoir mobilisé tous les dispositifs existants (EN, médico social...)

Interventions directes: quels sont les enfants concernés ?

- Les enfants à **besoins éducatifs particuliers**, dont les troubles entravent la vie en classe : difficultés psychologiques, troubles du langage, Dys, surdité, TSA, déficience intellectuelle, poly et pluri handicap,...
- En situation de handicap, **reconnus ou non par la MDPH**
- **Scolarisés** dans une école, un collège ou un lycée publics ou privés sous contrat
- **Scolarisés** dans le département du Cantal
- **Sans limite d'âge**

Qui peut saisir l'EMAS ?

- En lien avec l'IEN-ASH :
 - ✓ Les **directeurs d'école** pour le premier degré
 - ✓ Les **chefs d'établissement** pour le secondaire
 - ✓ Les **enseignants référents** de scolarité
- L'Agence Régionale de Santé
- Un établissement ou service médico-social (SESSAD, ITEP, IME,...)
- La MDPH (situations complexes)

Comment saisir l'EMAS ?

- Par la **fiche de saisine téléchargeable** sur le site de l'ADAPEI du Cantal, des PEP 15, de l'IME Marie-Aimée Méraville, de l'Education Nationale,...
- Après avoir **mobilisé les ressources internes à l'Education Nationale** (enseignant référent, conseiller pédagogique, santé scolaire, RASED, pôle ressource ASH, PIAL,...)
- Après avoir **informé les parents** ou le représentant légal de la démarche entreprise

**Fiche de Demande d'Intervention
de l'Equipe Mobile d'Appui Médico-Social
pour la Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Date de la demande : _____

Nom de l'établissement
d'enseignement _____

☎ _____

Niveau d'intervention demandé

Actions de sensibilisation et d'information Appui médico-social (évaluation, outils, savoir-faire,...) Eviter une rupture scolaire, gérer une situation complexe

Identification des Professionnels concernés

NOM Prénom	Fonction	Courriel

Problématique rencontrée (individuelle ou collective)

Si situation individuelle, identification de l'élève

NOM Prénom	_____	Date de naissance	____/____/____
Classe	_____	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Notification MDPH <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours

Coordonnées des responsables légaux

Parents		Autre responsable légal
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
N° et rue :	N° et rue :	N° et rue :
CP et Ville :	CP et Ville :	CP et Ville :
Téléphone :	Téléphone :	Téléphone :
Courriel :	Courriel :	Courriel :

Parcours scolaire de l'élève

Profil de l'élève

Compétences et potentialités

Difficulté(s)

Pour respecter les règles de vie sociale Pour gérer ses relations avec ses pairs Pour gérer ses relations avec les adultes		Pour gérer les actes de la vie quotidienne Pour se repérer dans le temps et l'espace Pour assurer sa propre sécurité	
Pour fixer son attention et maîtriser ses comportements Pour communiquer		Pour organiser son travail et suivre les consignes Pour utiliser les supports pédagogiques	

Sub(s) (plusieurs réponses possibles)

- Aucun
- RASED
- Rôle ressource ASH
- Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
- Etablissements ou services médico-sociaux (SESSAD, ITEP, IME, ...)
- Service de Pédopsychiatrie
- CMPP
- Service de Protection de l'enfance (ASEM, ASE,...)
- Psychologue
- Psychomotricien
- Ergothérapeute
- Orthophoniste

Autre :

Coordonnées (Nom, Structure, ...):

Descriptif de la demande d'aide

Les représentants légaux de l'élève ont été informés le : / / .

Par NOM : PRENOM : FONCTION :

Signature du Chef d'établissement ou du Directeur d'école,

DOCUMENT À TRANSMETTRE À :

- Inspectrice de l'Éducation Nationale ASH
Mme DUMONT Michèle- michèle.dumont@ac-demont.fr
- Coordinatrice de l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
Mme C. TOCZE - emas@edepi15.com

Qui compose l'EMAS ?

- Une **coordinatrice**
- Un **médecin pédopsychiatre**
- Des **professionnels éducatifs** (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, accompagnant éducatif et social,...)
- Des **professionnels paramédicaux** (psychologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste,...)

L'EMAS est rattachée au Pôle enfance de l'ADAPEI

Quel accompagnement est proposé ?

- **Recueil des données** auprès de la communauté éducative, de la MDPH, des partenaires,...
- **Analyse pluridisciplinaire** d'une situation, **évaluation des besoins** d'un enfant (difficultés et potentialités)
- Proposition d'un **plan d'intervention** (objectifs poursuivis, modalités, durée,...)
- De façon exceptionnelle intervention auprès de l'enfant
- **Bilan et évaluation**

La mise en réseau autour de l'enfant

Renforcer les coordinations et les partenariats entre acteurs pour mobiliser l'ensemble des expertises :

- ✓ L'Education Nationale
- ✓ La MDPH
- ✓ Les services et établissements médico-sociaux
- ✓ Les services de soins (pédopsychiatrie, CMPP,...)
- ✓ Les services de protection de l'enfance

Qui contacter ?

Coordinatrice de l'EMAS : Capucine TOCZE

tél : 07.85.64.01.43

mail : emas@adapei15.com